

### ► La formation professionnelle initiale, entre statut scolaire et apprentissage.

*« L'histoire de la formation professionnelle depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée d'un mouvement pendulaire qui implique tantôt le primat de la scolarisation, tantôt celui de l'apprentissage in situ. Né de rapports de forces et de compromis, ce mouvement rejoue sur le théâtre contemporain, en habits d'aujourd'hui, une pièce aussi ancienne que l'enseignement professionnel, celle des rapports complexes et souvent conflictuels que n'ont jamais cessé d'entretenir à son propos l'école et l'entreprise. Les relations actuelles entre l'apprentissage et le lycée professionnel illustrent les enjeux contemporains de ce débat séculaire : où les futurs ouvriers et employés doivent-ils apprendre leur métier ? »*

G. Moreau, *Le Monde apprenti*, 2003, p 72

La formation professionnelle a toujours été porteuse d'enjeux sociaux qui dépassent le seul cadre de l'Éducation : elle est traversée par les luttes, déjà anciennes, pour arracher au patronat la scolarisation des classes populaires. Ces luttes ont permis de scolariser aujourd'hui 70% des jeunes qui se destinent aux emplois d'ouvriers et d'employés dans les établissements professionnels publics sous statut scolaire. Cependant l'apprentissage, qui est le système de « formation » patronal, a persisté, sous une forme certes plus moderne qu'au 19<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui les deux systèmes coexistent encore, mais l'ensemble des mesures prises depuis vingt ans tendent en réalité à déstabiliser fortement la formation professionnelle initiale sous statut scolaire, c'est-à-dire le Lycée Professionnel.

Dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, existaient les tensions entre, d'une part, le souhait de répondre aux besoins exprimés des entreprises et d'autre part la tentation d'un alignement sur des critères qui, au nom d'une logique purement scolaire, privilégient les savoirs formels au détriment de la dimension professionnelle des apprentissages.

Les enseignants sont plus que jamais confrontés à la concurrence et à la redoutable question des finalités de leurs enseignements : ne dispenser que des savoirs fonctionnels pour mieux adapter leurs élèves aux demandes à court terme des entreprises locales et régionales, ou délivrer un ensemble de connaissances et de méthodes permettant une prise à distance critique avec la réalité pour mieux la comprendre et la contrôler.

### ► Les atouts supposés de l'apprentissage.

Les défenseurs de l'apprentissage mettent généralement en avant plusieurs éléments censés démontrer les atouts incontournables de ce statut.

- **Une voie de « remédiation scolaire »**, accueillant les élèves en rupture avec les apprentissages et leur permettant une pédagogie plus « concrète ». l'apprentissage permettrait d'éviter le décrochage.
- **Une filière intégrée « du CAP à l'école d'ingénieur »**, une sorte de filière parallèle intégrée et complet, permettant des poursuites d'études.
- **Une garantie d'insertion professionnelle rapide et durable**, une protection contre le chômage plus efficace que la voie scolaire

On peut néanmoins fortement nuancer ce discours...

## ► L'apprentissage, voie de remédiation scolaire ?

L'apprentissage serait une voie de réussite pour les élèves en difficulté ? Mais c'est oublier que le développement récent de l'apprentissage s'est fait essentiellement dans l'enseignement supérieur, pour des diplômes post-bac.

L'ouverture de l'apprentissage au supérieur et la possibilité désormais offerte de préparer un large éventail de formations relevant du domaine des services n'ont pas favorisé la meilleure réussite des élèves en difficulté. Derrière la possibilité formelle de poursuivre ses études en apprentissage (du Cap au diplôme d'ingénieur), il reste un véritable plafond de verre, qui compartimente **deux populations d'apprentis : ceux de l'enseignement supérieur et ceux de l'enseignement secondaire**. Ces jeunes ne partagent ni les mêmes caractéristiques scolaires, ni les mêmes origines sociales : par exemple, si 41% des apprentis du niveau V sont des enfants d'ouvriers, ce n'est le cas que de 19% des apprentis du supérieur...

Evolution des effectifs d'apprentis, et poids de chaque niveau de formation dans l'ensemble des apprentis (RERS 2016)

	1995-1996	%	2014-2015	%
<b>Total niveau V</b>	<b>232 135</b>	<b>79,1</b>	<b>162 226</b>	<b>40,0</b>
<b>Total niveau IV</b>	<b>41 327</b>	<b>14,1</b>	<b>104 880</b>	<b>25,8</b>
<b>Total niveau III</b>	<b>15 273</b>	<b>5,2</b>	<b>71 419</b>	<b>17,6</b>
<b>Total niveaux I et II</b>	<b>4 777</b>	<b>1,6</b>	<b>67 357</b>	<b>16,6</b>
<b>Total apprentis</b>	<b>293 512</b>	<b>100,0</b>	<b>405 882</b>	<b>100,0</b>

10 – Taux de réussite aux principaux examens professionnels à la session 2014



Note : la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans dès la sortie de troisième et l'introduction en 2009 de l'épreuve de rattrapage ont permis, entre 2010 et 2014, une augmentation du nombre de bacheliers dans la voie professionnelle.  
Champ : apprentis ou élèves inscrits dans un établissement sous tutelle des ministères en charge de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture et présents à l'examen.

Sources : MENESR-DEPP, Système d'information Ocean ; Système d'information du ministère en charge de l'Agriculture.

Prétendre que l'apprentissage est une voie de remédiation scolaire, c'est aussi oublier que **le taux de décrochage, en apprentissage, est important** : 17% des apprentis ont quitté l'entreprise avant la fin du contrat. Le risque de rupture est d'autant plus élevé que le niveau de formation est faible : la proportion atteint 22% pour le niveau V et descend à 8% pour le supérieur. Le taux de rupture avoisine 30% dans les secteurs de l'hôtellerie, restauration et de la coiffure. C'est aussi oublier que **les taux de réussite à l'examen sont plus faibles que dans la voie scolaire**.

## ► Une garantie d'insertion professionnelle rapide et durable ?

L'insertion professionnelle est, à première vue, un avantage « brut » indéniable pour les apprentis par rapport aux diplômés de la voie scolaire. Mais là encore, il faut relativiser.

L'insertion professionnelle est d'abord liée à **la conjoncture économique** : depuis 2008, l'insertion des apprentis est en baisse, en lien avec la faible croissance.

L'avantage des apprentis dépend aussi du **niveau de diplôme préparé**. Le « sur-chômage des scolaires par rapport aux apprentis » est faible pour les diplômes de l'enseignement supérieur. Il est plus net pour les diplômes du secondaire : le « sur-chômage » monte à 9 points pour le CAP et à 13 points pour le bac pro.

Pour le secondaire, ces chiffres s'expliquent aussi par **la population concernée par l'apprentissage** : les discriminations à l'obtention d'un contrat d'apprentissage sont très importantes. L'obtention du contrat est liée au **réseau social** des apprentis (le « piston »), et aux **secteurs d'activités globalement plus porteurs** en terme d'insertion professionnelle, dans lesquels l'apprentissage est concentré, contrairement à la voie scolaire.

■ **Tableau 1 • Évolution du chômage à trois ans pour les apprentis et les scolaires (%)**

Niveau de diplôme le plus élevé	Part d'apprentis		Taux de chômage des apprentis			Taux de chômage des scolaires			Surchômage des scolaires	
	G2004	G2010	G2004	G2010	Evol.	G2004	G2010	Evol.	G2004	G2010
CAP-BEP-MC	34	45	11	26	15	21	35	14	10	9
Bac professionnel	24	31	6	11	5	13	24	11	7	13
BTS-DUT, autres bac+2	14	23	4	10	5	9	16	7	5	6
Licence professionnelle	25	31	6	6	0	5	12	7	-1	6
Master professionnel	7	11	3	7	4	7	13	6	4	6
Écoles de commerce	3	17	ns	8	ns	5	10	4	ns	2
Écoles d'ingénieurs	8	19	2	3	1	4	4	0	2	1

Sources : Génération 2004 (G2004) enquête 2007, Génération 2010 (G2010) enquête 2013 - bases comparables  
Champ : jeunes diplômés de formation professionnelle - MC : mention complémentaire

## ► L'apprentissage : les discriminations du marché du travail au sein du système de formation ?

**L'apprentissage est aujourd'hui comme hier, un univers masculin et « blanc ».** Les filles et les jeunes issus de l'immigration subsaharienne et maghrébine sont sous-représentés et cantonnés dans quelques spécialisations de formation. Car contrairement à la voie scolaire, qui accueille tout le monde sans distinction, l'accès à l'apprentissage passe par des « filtres », ceux du marché du travail, qui évincent certaines catégories de jeunes...

Concentration des filles apprenties sur trois spécialités relevant des services (en %)				Part des filles, apprenties et scolaires, dans le domaine de la production (en %)		
Filles apprenties		Garçons apprentis		Spécialités de formation	Filles apprentis	Filles scolaires
Commerce, Vente	30	Moteur et mécanique auto	21,5	Bâtiment : construction et couverture	0,3	5,1
Coiffure et Esthétique	21	Structure métallique	18	Bâtiment : finition	1,2	6,3
Santé	14	Agroalimentaire	11	Electricité, électronique	1,7	3,6
Autres spécialités (domaine des services)	18	Bâtiment : finition	5,5	Energie, génie climatique	2,9	5,1
Autres spécialités (domaine de la production)	17	Bâtiment : construction, couverture	4,5	Moteur et mécanique auto	0,8	1,6
Total	100	Travail du bois et de l'ameublement	6	Structure métallique	0,7	0,7
		Autres (domaine de la production)	25,5	Travail du bois, ameublement	0,8	3,5
		Autres (domaine des services)	8			
		Total	100			
Notes. Apprentis sortants des niveaux V et IV				Apprentis et scolaires sortants, tous niveaux de formation		
Source : Génération Céreq, 2010 (interrogation 2013).						

Les jeunes issus de l'immigration maghrébine et subsaharienne sont plus deux fois moins présents en apprentissage qu'en formation initiale scolaire... On voit donc comment l'apprentissage participe à faire pénétrer dans le système de formation les discriminations (à l'embauche) qui gangrènent le marché du travail.

Les spécificités du public apprenti font de ce mode de formation un révélateur des inégalités de genre et des inégalités ethniques qui structurent le marché du travail en France. Mais, de manière cynique, elles expliquent aussi en partie la meilleure insertion des apprentis dans la vie active : ils ont déjà été « triés », et ceux qui pourraient subir le plus de discrimination à l'embauche... ont déjà été évincés dès la formation !

**Quand l'éducation anticipe les pratiques du marché du travail :** pour les Cfa universitaires, un enjeu capital est celui de la captation de la taxe d'apprentissage. Sur une enquête sur plusieurs Cfa : ce sont des enseignants chercheurs qui sélectionnent les candidats à partir des qualités requises par les entreprises partenaires. « Je dois être sélectif, on n'a pas de concours d'entrée ni de test, je ne sélectionne pas non plus sur le niveau – qu'ils aient le BTS ou le DUT me suffit – mais ils doivent avoir l'attitude professionnelle requise, celle d'un jeune cadre commercial », témoignage d'un enseignant chercheur sur le recrutement des apprentis du supérieur.

Alors que les filles sont majoritaires dans les différentes voies de formation scolaire, elles ne représentent que 29% des apprentis du 2<sup>aire</sup>, et 39% de ceux du supérieur. En outre, 3 spécialités de formation (commerce-vente, coiffure-esthétique, santé) concentrent à elles seules 2/3 des filles apprenties. Et la part des filles dans les domaines industriels est beaucoup faible en apprentissage qu'en filière scolaire : l'apprentissage est donc encore plus marqué par les stéréotypes de genre que la voie professionnelle scolaire.

En %	Apprentis	Scolaires
Niveau V	6.5	17.5
Niveau IV	6	11.5
Enseignement supérieur	7	11.5
Notes. Espace de comparaison ne retenant que les croisements classe*spécialité de formation où les apprentis représentent au moins 5% des effectifs de sortants.		
Source : Génération Céreq, interrogation 2007.		

### **L'apprentissage n'est pas une filière intégrée :**

La plupart des spécialités de formation n'offrent pas toute l'amplitude des diplômes (28% des formations proposent des parcours du CAP au aux diplômes du supérieur en 2003). De plus, les spécialités de formation sont fortement cloisonnées et hiérarchisées en terme de niveau accessible en apprentissage : bâtiment, hôtellerie, cuisine, mécanique auto, travail du bois, etc pour les CAP - bac pro et banque, finance, gestion, informatique, technologies industrielles, etc pour le supérieur. Pour illustrer ce constat, 21% des apprentis du supérieur sont issus de baccalauréat professionnel et seulement 12% des apprentis du supérieur avaient préparé l'année précédente, un diplôme de niveau inférieur par apprentissage (Cereq ,2007).

### **Quand l'apprentissage se substitue avantageusement au travail.**

#### **Un « bon plan » pour l'entreprise et le jeune !**

**Le jeune :** Contourner les stages et les jobs étudiants ? Indéniablement, l'entrée en apprentissage s'apparente à un « bon plan » pour les jeunes.

Ressources des étudiants : 582€ en moyenne pour un étudiant sous statut scolaire et entre 700 et 1200 € pour un apprenti. « On a de la chance en tant qu'apprenti, que l'emploi du temps il soit regroupé, on a les études et le boulot , et le salaire qui va avec. » L'entrée en apprentissage n'est plus un choix par défaut. Il est aux yeux de ces jeunes un moyen de faire en sorte que l'école et le travail ne soient plus un rapport d'exclusion mutuelle. Elle n'est plus une simple stratégie visant à échapper et/ou à contourner les segments les plus précarisés du marché du travail. Si le jeune n'avait

**L'entreprise :** Un « bon plan » pour l'entreprise aussi. Les politiques d'incitation à l'apprentissage ont mis en place un système de subvention étatique et régionale pour les entreprises.

Dans la région Hauts de France, le coût d' un apprenti est réduit à peau de chagrin pour une entreprise.

Ainsi dans la région Hauts de France, un apprenti de moins de 18 ans en baccalauréat professionnel rapporte 283€ par mois la première année à l'entreprise. Un apprenti majeur en BTS ne coûte que 171€ par mois la première année.

#### **L'état et la région :**

Le coût d'un apprenti est en moyenne de 19 000€ par an quand celui d'un élève est de 12 000 € par an.

Un coût exorbitant au regard de faibles avantages et des nombreux défauts de l'apprentissage.

### **L'apprentissage, c'est aussi la désillusion professionnelle**

La désillusion professionnelle pour les élèves de baccalauréat professionnelle est courante : l'apprentissage est une confrontation au travail et il met en évidence un système de tâche répétitive, loin du côté

Pour l'apprentissage du supérieur, les tâches confiées ne sont pas suffisantes pour acquérir l' « expérience » nécessaire , mais surtout ils sont amenés à découvrir que le contenu du travail ne correspond pas à l'image du cadre supérieur autonome et responsable. L'apprentissage permet avant tout de négocier une bonne position dans une entreprise, c'est à dire un salaire important et des possibilités de promotion.

**L'apprentissage s'avère un excellent laboratoire . Il permet d'examiner la manière dont se produisent et se reproduisent la hiérarchisation des individus et la division sociale et sexuelle du travail.**

### **Alors tout est mieux dans la formation initiale sous statut scolaire ?**

La discrimination en stage : déni et dépolitisation.

Une lecture qui consisterait à renvoyer la responsabilité des discriminations hétérogène et exogène à l'école, occulterait la responsabilité de l'institution scolaire dans la coproduction de la discrimination. En effet , si l'employeur peut avoir la primauté du traitement discriminatoire des stagiaires, les enseignants ont la responsabilité des conditions légales et pédagogiques de la formation comme du placement, et à ce titre doivent garantir non-discrimination et pertinence du stage. Ainsi une régulation libérale nationale se mue en gestion locale du consensus, pour éviter tout conflit avec l'entreprise et la hiérarchie.

### **L'apprentissage est-il légitime ?**

Comme le montre en partie cette étude, l'apprentissage ne répond pas à l'ambition de démocratisation de l'école et de la formation professionnelle, il accentue les inégalités sociales et de genre. Dans de nombreuses situations, l'apprentissage ne répond pas aux problèmes d'insertion des jeunes. L'apprentissage doit être maintenu uniquement quand il apporte une valeur ajoutée qui doit être réellement évaluée, ce qui reste à démontrer dans de nombreuses situations.